

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)**  
**EXTRAIT** du registre des délibérations  
Conseil Municipal du 26 novembre 2015

Conseillers en exercice :	33
présents :	28
pouvoirs :	3
votants :	31
abstentions :	0
voix pour :	31
voix contre :	0

***Aujourd'hui jeudi 26 novembre 2015 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 20 novembre 2015, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.***

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – M. Patrick SEDLACEK - Mme Nathalie LACROIX – Mme Marianne JEANDIDIER – M. Jean-François HEROUARD - M. Romuald CARRY – Mme Françoise MANDEAU – Mme Danielle JOURZAC - Mme Stéphanie FRITZ - M. Jean-François VALEGEAS – Mme Michelle LE FLOCH — M. Claude GUINET - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Simon CLAVURIER - Mme Anne-Marie MICHENAUD – Mme Marilyne AGOSTINHO FERREIRA – M. Olivier TOUBOUL – M. Christian LE LAIN – M. Mario JAEN – Mme Véronique CLEMENCEAU – M. Cheikhou DIABY – Mme Dominique CHARMENSAT – M. Jérôme TEXIER-BLOT - M. Noël BELLIOU – Mme Emilie RICHAUD - Mme Jeanine PROVOST – Mme Maryvonne LAURENT – M. Richard FERCHAUD –

**ETAIENT EXCUSES**

M. Gérard JOUANNET donne pouvoir à Mme Danielle JOURZAC – Mme Pascaline BANCHEREAU donne pouvoir à Mme Marianne JEANDIDIER – Mme Florence PECHEVIS donne pouvoir à Mme Emilie RICHAUD - Mme Isabelle LASSALLE – M. Christian BAYLE -

M. Jérôme TEXIER-BLOT est nommé secrétaire de séance.

**ENQUETE PUBLIQUE - 2015.151**  
**DEMANDE D'AUTORISATION PRESENTEE PAR LA SASU COGNAC FERRAND**  
**EN VUE D'AUGMENTER LE STOCKAGE D'ALCOOLS DE BOUCHE DE TROIS**  
**CHAIS SUR LA COMMUNE DE JAVREZAC**

Dans le cadre du projet d'augmenter le stockage d'alcools de bouche d'origine agricole dans trois chais existants lui appartenant sur la Commune de JAVREZAC, présenté par la SASU COGNAC FERRAND dont le siège social est 191 avenue du Général Leclerc à VIROFLAY (78), il est procédé à une enquête publique d'une durée de 33 jours, du lundi 12 octobre au vendredi 13 novembre 2015 inclus sur la commune de JAVREZAC.

Une partie du territoire de COGNAC étant comprise dans le périmètre dans lequel un avis à la connaissance au public doit être effectué et qui est fixé à 2 kms, COGNAC a dû procéder à l'affichage de l'avis d'enquête sur son territoire.

Enfin, en application de l'article R 512-20 du Code de l'Environnement, notre Assemblée est invitée à donner son avis sur cette demande.

**2015.151**  
**nomenclature : 8.8**

Vu l'avis favorable de la Commission d'Aménagement du Territoire du 21 octobre 2015,

Le Conseil municipal,

EST INVITÉ à se prononcer sur la demande présentée par la SASU COGNAC FERRAND d'augmenter le stockage d'alcools de bouche d'origine agricole dans ses trois chais situés sur la commune de JAVREZAC.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,**

**DONNE un avis favorable à la demande de la SASU COGNAC FERRAND, sous réserve d'une mise en conformité de l'installation au regard de la défense incendie et des risques de pollution de la rivière.**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS